

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Port-Gentil : le corps d'un jeune homme découvert sur la chaussée

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Le corps d'un jeune homme a été découvert étendu sur la route dans la nuit de samedi écoulé au quartier PG 1, dans le 4e arrondissement de la commune de Port-Gentil. Après constat, il s'agit de celui de Jessy Ogandaga, 26 ans, résident dudit quartier. D'après certains témoignages, ce dernier a été vu pour la dernière fois le soir de sa mort accompagné de deux jeunes filles. Ces dernières sont d'ailleurs entre les mains des autorités judiciaires pour nécessités d'enquête. Une source proche du dossier souligne que ce soir-là, le jeune homme se promenait avec les deux jeunes filles, qu'il a d'ailleurs amenées à son domicile familial pour les présenter à sa mère, comme étant des amies. " Selon la maman de ce dernier, il lui aurait dit qu'il sortait prendre un verre avec les deux filles en

question dans le quartier. Chose qu'elle a trouvée tout à fait normale, car il était à peine 19 heures et son fils est un adulte. Ils vont donc s'en aller ", relate la même source. Sauf que les choses vont se dérouler différemment. C'est autour de 4 heures du matin que les passants aperçoivent un corps allongé sur la route. " Certains pensaient d'abord à quelqu'un qui aurait bu un verre de trop et se serait assoupi sur la chaussée. C'est en se rapprochant pour regarder de plus près qu'ils se rendent compte que la personne est morte ", souligne notre source. L'un des passants va d'ailleurs reconnaître sur-le-champ le jeune Jessy Ogandaga. À première vue, le corps de celui-ci ne présentait aucune marque de violence. Alors que s'est-il passé pour que ce jeune homme se retrouve mort sur la chaussée ? Les services judiciaires ont été contactés pour

le constat d'usage, avant que le corps ne soit enlevé et transporté vers une maison des pompes funèbres de Port-Gentil. Ce n'est que tôt le matin que les parents du jeune homme ont été informés de la découverte macabre. Une enquête a été immédiatement ouverte par les services de l'antenne provinciale de Police judiciaire (PJ) pour faire la lumière sur les circonstances exactes de cette mort étrange.



Photo: NGUIMBI Julie

L'entrée de la ville de Port-Gentil où le corps de Jessy a été retrouvé sur la voie publique.

AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement	:	09 octobre 2023
Appel d'offres	:	N° 02/ANPN/SE/AOO/KITS POUR LES CLOTURES ELECTRIQUES MOBILES INDIVIDUELLES/2023
Nom du projet	:	Acquisition de kits pour les clôtures électriques mobiles individuelles
Source de financement	:	Etat gabonaisEtat gabonais, budget 2023.

1. OBJET

L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) lance un appel d'offres pour l'acquisition de kits pour les clôtures électriques mobiles individuelles.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **200 000 FCFA**. Ce montant sera de 100 000 F CFA pour les PME disposant d'un agrément PME. Le paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des

informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN)

Secrétariat Exécutif

Service Passation des Marchés

Bâtiment ANPN QUARTIER Haut de Gué Gué

Rue Bana Ba Kengue (1.165.TB2)

BP 20379 Libreville, Gabon

Email :hokouvimafile@gmail.com Tel : +241 66 06 44 22

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 09 novembre 2023 à 10 h 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 09 novembre 2023 à 10 h 30 dans la salle de réunion de l'ANPN, sise au quartier Haut de Gué Gué.

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénaïre MINESA OYAME

Le Secrétaire Exécutif de l'ANPN

Christian TCHAMBELA